



Le tableau suivant donne les principaux ratios connus à ce jour, avec des remarques permettant d'apprécier leur amplitude ou leur domaine d'emploi :

TYPE D'ETABLISSEMENT	RATIO	REMARQUES
Employé administratif dans un bâtiment de faible capacité (5 à 30 employés)	30 à 50 litres / jour et employé 4l/j/m <sup>2</sup> de bureau	s'applique à des bureaux recevant peu de public. Peut aussi correspondre à la consommation stricte des sanitaires d'un employé de bureau.
	100 à 150 litres / jour et employé	Ce ratio s'applique plutôt aux grands ensembles de bureaux multiservices (cantine, climatisation, réception de nombreux visiteurs, arrosage..). Il est souvent présenté, à tort, par rapport au précédent ratio comme correspondant aux bureaux climatisés. En effet, tous les types de climatisation ne consomment pas beaucoup d'eau, et d'autres postes de consommation peuvent expliquer la différence.
Scolaire	3 à 4 m <sup>3</sup> / an et élève 3.2 m <sup>3</sup> /an/collégien (étude CG33)	Peut aller jusqu'à 6 m <sup>3</sup> /an/élève, pour les établissements techniques ou les laboratoires universitaires.
Centre de vacances (avec hébergement) CLSH	100 à 150 litres / jour et personne 20 à 30 litres / jour et personne	
Arrosage des espaces verts	arbuste ou vivaces : 4 l/m <sup>2</sup> gazon : 2.6 l/m <sup>2</sup> fleurs, annuelles : 5.3 l/m <sup>2</sup>	Ces données moyennes peuvent varier de l'ordre de 20 à 40% en fonction de la nature du sol (besoin en eau supérieur si sol sableux par rapport à un sol argileux), à l'exposition au vent... La consommation d'eau peut être optimisée par un ajustement de doses au plus juste des besoins des plantes et de la pluviométrie (gain : environ - 30 % par rapport à ce ratio moyen)
Activités sportives sans douche	15 à 35 litres / personne	A rapporter au nombre de pratiquants réguliers
Activités sportives avec douche	50 à 90 litres / personne	A rapporter au nombre de pratiquants réguliers
Stade nautique/piscine	50 à 200 litres / baigneur	80 à 120 litres / baigneur en moyenne, 40 à 60 l/j/baigneur si optimisé
Nettoyage des voiries	5litres / m linéaire nettoyé	
Curage de réseau d'assainissement	20 à 30 m <sup>3</sup> /km curé	
Nettoyage des véhicules	50 à 300 l/véhicule	Suivant l'état de propreté du véhicule (et la fréquence de nettoyage), et son volume (la fourchette haute correspond plus aux camions ; on retient 150 l pour une voiture lavée au jet)
Maison de repos et de retraite	60 à 90 m <sup>3</sup> / an et lit	82 m <sup>3</sup> /an/lit en moyenne en Gironde



Hôpitaux / clinique	150 m <sup>3</sup> / an / lit (moyenne girondine)	La consommation fût un temps plus faible (plus proche de 100 m <sup>3</sup> /an/lit) ; les récentes contraintes liées aux maladies nosocomiales l'ont faite augmentée
Restauration collective	10 à 20 litres / repas préparé	Selon que le repas est préparé et pris ou non sur place (vaisselle ou non), et selon les équipements (vaisselle à la main ou à la machine...)
<b>TYPE D'ETABLISSEMENT</b>	<b>RATIO</b>	<b>REMARQUES</b>
Camping	30 m <sup>3</sup> /an/emplacement (moyenne girondine)	varie de 13 m <sup>3</sup> /an/empl en zone rurale à 50 m <sup>3</sup> /an/empl en zone littorale (et d'autant plus que le camping a une piscine)
Port de plaisance	15 à 20 m <sup>3</sup> /an/place (en Gironde)	
Stade	3000 à 5000 m <sup>3</sup> / an	La moyenne en Gironde est d'environ 4 200m <sup>3</sup> /an/stade. Le volume utilisé est d'autant plus élevé que la fréquence d'utilisation est élevée (V <sub>terrain d'honneur</sub> > V <sub>terrain d'entraînement</sub> ) et que le sol est sableux. 3000 m <sup>3</sup> /an/stade correspond à une consommation optimisée, dans de conditions standards en Gironde.
Salle de sport	300 à 500 m <sup>3</sup> / an	Très variable selon la taille de la salle, ses équipements et sa fréquentation
Salle des fêtes	220 m <sup>3</sup> /an (moyenne girondine)	La consommation est beaucoup influencée par l'existence ou non d'une cuisine, et la fréquence d'utilisation (elle varie de 50 m <sup>3</sup> /an à plus de 1000 m <sup>3</sup> /an pour les plus grandes salles)
Logement et par extension logement de fonction	115 m <sup>3</sup> / an (soit environ	Moyenne girondine 2004, sachant que le taux d'occupation moyen des logements en Gironde est 2,33 personnes / logement

Juin 2007